

Commission provinciale
MÉMOIRE

Mourir dans la dignité!

« Qu'est-ce que la vie si on me laisse mourir à petit feu,
pendant toute estime de moi et laissant aux gens que j'aime l'image d'une personne en dégradation! »

Je considère important d'ajouter ma voix, mes commentaires, mes attentes face à cette commission ayant pour sujet; la fin de vie. Certes, j'aimerais que la richesse du contenu des mémoires déposés soit transmise aux décideurs du gouvernement du Canada afin que soit modifiée la loi pour permettre à « tous » de choisir sa fin de vie!

Oui la fin de vie assistée... Selon moi, il est nécessaire et important de prime abord de faire une très grande différence entre les expressions utilisées soit « l'euthanasie assistée » et non le terme « suicide assisté » et l'acte demandé.

Eh oui, je demande de la compassion et de l'aide afin de finir ma vie dans la dignité et non dans une souffrance inutile ou encore dans l'attente que mon corps à bout de ressources succombe aux conséquences d'une grave maladie pour ensuite mourir au bout de l'épuisement corporel et de la déchéance. Le respect que je demande pour ma fin de vie, je le manifeste dans ma vie de tous les jours auprès des autres alors je crois être en droit de recevoir la pareille. **Je voudrais finir ma vie comme j'ai vécu, en sachant que je suis une personne à part entière.**

Éducation judéo-chrétienne :

Notre éducation judéo-chrétienne nous a inculqué cette sacro-sainte voie qu'est la souffrance pour obtenir le paradis! Et bien moi, je dis : « Non Merci! » La souffrance qui nous mène vers la fin de notre vie est pour moi inutile et n'apporte aucun épanouissement personnel quoiqu'en dit certain.

Pourquoi encore aujourd'hui, avons-nous cette « appréhension » à penser qu'un geste posé pour qu'un humain ait une fin de vie digne est questionnable? Nous disons haut et fort que nous comprenons de plus en plus l'importance des choses, le respect de l'humain à l'extérieur de toute religion, alors pourquoi cette crainte d'aider son prochain ?

Pour l'humain la souffrance est plus que physique elle est aussi psychologique et sociale, mais on ne veut pas la voir ni y répondre! Pourtant, l'euthanasie ne fait aucun doute et ne pose aucun problème lorsque l'on parle de mettre fin à la vie d'un animal souffrant ou né avec un handicap! De surcroît, il y a plusieurs groupes qui se lèvent et qui réclament le respect de la vie animale, autant dans un lieu salubre que de mettre fin à leurs souffrances physiques, et on acquiesce facilement à cette compassion. Ainsi donc, dois-je comprendre que le droit de l'animal vaut plus que celui de l'homme!

Aspect financier :

Donnons-nous les moyens de répondre aux appels de détresse de plusieurs personnes qui ont le « droit » de finir leur vie comme elles le veulent. Si le désir de souffrir jusqu'au dernier souffle est la volonté de la personne et bien qu'il en soit ainsi. La société d'aujourd'hui l'accepte et en paie la note.

Je ne veux pas m'attarder trop longtemps sur l'aspect financier, mais je ne peux passer sous silence que de nos jours on débourse des sommes faramineuses pour aider cliniquement les usagers à finir au bout de leurs souffrances! **Qu'est-ce qui justifie cette façon de faire? Est-ce un sentiment de culpabilité, de miséricorde ou réelle compassion?** Par contre, le coût concernant mon choix, et celui de plusieurs autres personnes qui npartagent mon point de vue et réclame le choix de fin de vie sera minime au point de vue financier. Le geste bien encadré de l'euthanasie assistée pourra être praticable dans un centre de santé ou ailleurs et s'avérerait tellement bénéfique pour la personne souffrante.

Respect de ma volonté :

Je veux que mon choix prime sur celui d'une société qui se donne le droit de m'enlever mon droit de mourir dans la dignité! Pour moi, la douleur, la souffrance sont inutiles. Je considère n'avoir rien à prouver à personne. De surcroît, concernant les propos de ceux qui prônent que la souffrance en fin de vie nous fait grandir spirituellement, je respecte leur idée, mais qu'elle ne me soit pas imposée au détriment de mes convictions, de ma liberté de choix! **Par conséquent, je demande à ce que « mon choix » soit aussi respecté dans son intégralité!**

Cependant moi, en tant que personne humaine capable de réfléchir, de donner mon avis, je ne suis pas écoutée. On ne me respecte pas! Tous les jours, chacun décide pour soi, mais là, décider de sa propre mort on ne peut pas. **C'est si illogique!**

En ce qui a trait au corps médical, il me semble que je ne devais pas attendre de celui-ci une simplification de cette question que de mourir dans la dignité. En réponse aux interrogations sur la manière de mourir, on discourt abondamment sur un processus décisionnel complexe et dynamique qui doit conduire à des soins appropriés : si je veux mourir, merci pour les soins, je n'en veux pas!

La « collaboration » du corps médical serait souhaitable, ne serait-ce que pour la prescription de la sédation. Je ne désire pas non plus que l'euthanasie soit un acte médical réservé seulement à la phase terminale d'une maladie alors que la médication ne suffit plus à soulager les douleurs. Je veux pouvoir décider quand j'aurai assez souffert et non que le corps médical prenne décision sur ma vie. Cela ne me rassurerait pas du tout!

Pour moi, autoriser l'euthanasie assistée serait bénéfique. Trop souvent, nous voyons les familles déchirées devant le droit de mourir d'un proche! Dans de telles circonstances, je crois qu'il ne faut penser qu'à la personne souffrante. Je veux pouvoir compter sur les professionnels de la santé pour m'aider à mourir dans l'éventualité d'une maladie qui m'amènerait inévitablement à la mort en passant par la dégradation humaine et la souffrance.

Pourquoi traiter les humains avec si peu d'amour et de compassion?**La souffrance et la dégradation humaine : non merci pour moi!****L'humain dans toute sa dignité a droit au respect de sa vie, de sa volonté!**

L'homme est libre par nature. Le choix de l'acte de mourir est un choix personnel qui dépend de la seule volonté de celui qui le décide. Ni l'État, ni aucune institution religieuse, personne ne peut contester ce libre choix. Personne ne peut être contraint de vivre contre sa volonté.

Espérant que mes réflexions viendront alimenter la vôtre lors de la rédaction de votre rapport, je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

Carole Deschênes, (conjointe et mère de trois adultes)